



Le vernis de protection peut être appliqué au pistolet ou au pinceau. Dans ce dernier cas, il est recommandé d'utiliser un pinceau très doux afin d'éviter une détérioration mécanique de l'impression des cartes-repères SES-MARKERS®.

Il est conseillé de ne pas travailler à proximité d'une flamme et, en général, d'une source incandescente, et de veiller à une bonne aération du local de travail.

Toutes les règles de sécurité relatives à l'emploi de laques renfermant un solvant, ou de liquides inflammables sont valables.

• Vernis de protection SES-LACK


**Spécialement conçu en respect des normes de sécurité des utilisateurs
(directive 67/548/CE et décret CMR 2001-37)**

Ce vernis, dont la formulation a été spécialement établie à partir de solvants «non toxiques», apporte aux cartes-repères SES-MARKERS® une surprotection totalement transparente. Il laisse un film, non jaunissant, qui ne s'écaille et ne craquelle pas.

Il prévient de la corrosion, et apporte une protection supplémentaire vis à vis des agents atmosphériques néfastes (humidité, brouillard salin).

Spécialement formulé en respect des directives sur les produits dangereux, le vernis SES-LACK peut être utilisé en toute sécurité, conformément aux règles de sécurité standard relative à l'emploi de laques ou de liquides inflammables (se référer à la fiche de données de sécurité).



type	code article		conditionnement
Vernis SES-LACK	0706 0011 000	1	flacon de 50 ml sans pinceau